



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Culture, communication, grands travaux et bicentenaire : personnel

Question écrite n° 5961

Texte de la réponse

Reponse. - Les difficultés que rencontrent les archéologues contractuels en Lorraine ne sont pas propres à cette région, même si celle-ci figure aujourd'hui parmi les plus dynamiques dans le domaine de l'archéologie. La question de l'emploi des archéologues sur les chantiers de sauvetage et plus généralement celle de l'organisation juridique et financière de l'archéologie préventive revêtent en effet une dimension nationale. Le développement très rapide de cette archéologie ces dernières années, dans notre pays, a entraîné le recours à des archéologues recrutés pour la durée des opérations. Or, il est certain que les conditions d'emploi offertes à ces personnels ne sont satisfaisantes ni pour les intéressés, ni pour le service auquel ils collaborent. Face à la gravité de cette situation et à l'importance de l'enjeu pour notre archéologie, une première réponse a été apportée par la création de dix-huit emplois d'archéologues au budget du ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire pour 1989, qui contribueront au renforcement des directions des antiquités, et par la revalorisation substantielle des rémunérations des archéologues contractuels employés par l'association pour les fouilles archéologiques nationales, association sous tutelle du ministère. Ces mesures ne constituent cependant pas une réponse complète et définitive aux problèmes posés. Une réforme en profondeur du cadre juridique et financier de l'archéologie de sauvetage s'impose en effet, de même qu'une révision des conditions d'emploi des personnels intéressés. C'est pourquoi le ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire a confié à un haut fonctionnaire, M Laprade (Martin), maître des requêtes au Conseil d'Etat une mission d'étude et de proposition sur ces sujets. Les conclusions en seront remises avant le 1er mai prochain. Elles serviront de base à la définition des mesures concrètes qui seront présentées afin de remédier à la situation actuelle.

Données clés

Auteur : [M. Drouin Ren](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5961

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3379